



Accessibilité aux soins des personnes vivant avec des troubles psychiques

Quelques chiffres

- 20 % de la population française souffre à des degrés divers de troubles psychiques ; 3 à 5 % sont victimes de troubles sévères ;
- Près d'une personne sur cinq connaîtra au cours de sa vie des problèmes de dépression.

#Handicap psychique : conséquence d'une maladie mentale qui relève à la fois de soins psychiatriques et d'un accompagnement spécifique visant à atténuer les effets invalidants de ce type de déficience. C'est **l'organisation qui est en cause**, comme l'organisation du temps....



Accueillir et accompagner la personne vivant avec un handicap psychique

- **Prenez le temps d'échanger avec la personne.**
- **Restez à l'écoute et ne soyez jamais agacé, impatient ou agressif.**
- Soyez **attentif aux messages non verbaux** que vous pouvez, sachant que les troubles psychiques rendent difficile l'interprétation de ces signes.
- **Adoptez une attitude compréhensive** sans tomber dans la compassion ou l'infantilisation et soyez autant que possible à l'écoute des craintes et angoisses de la personne.

Normes accessibilité handicap psychique (loi du 11 février 2005 et arrêté du 08 décembre 2014)

Les cheminements extérieurs	Le stationnement	L'accès à l'établissement	L'accueil du public
<ul style="list-style-type: none">• Cheminements accessibles et libres de tout obstacle• Signalisation adaptée à l'entrée	<ul style="list-style-type: none">• Une ou des places de parking adaptées situées proches de l'entrée• Signalisation handicap de la place	<ul style="list-style-type: none">• Entrée du cabinet facilement repérable et détectable• Système de communication entre la personne et le personnel adapté• Système de commande à actionner adapté	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif d'accueil bénéficiant d'une ambiance visuelle et sonore adaptée
Les circulations intérieures			
<ul style="list-style-type: none">• Sorties aisément repérées, atteintes et utilisées par les personnes handicapées			



Les spécificités du handicap psychique¹ :

- Ce handicap est la conséquence de **diverses maladies touchant le psychique et le comportement** :
 - Psychoses, et en particulier les troubles schizophréniques
 - Troubles bipolaires
 - Névroses
 - Troubles graves de la personnalité (personnalité borderline, par exemple)
 - Certains troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs)
- Les **capacités intellectuelles sont préservées** et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les mobiliser qui est déficiente.
- Il peut donc notamment se traduire par des angoisses, des troubles cognitifs (mémorisation, attention, capacités d'organisation, d'anticipation, adaptation au contexte de la situation) et des difficultés dans la relation à autrui et la communication.

Il faut distinguer le handicap psychique du handicap mental !

Les principales incapacités et difficultés liées à la déficience psychique (variant d'un patient à un autre)

Les incapacités psychiques peuvent provoquer des dépendances de nature et d'intensité variables selon la pathologie (psychoses, schizophrénies, troubles bipolaires, troubles obsessionnels compulsifs...).

Selon la nature des troubles, diverses capacités peuvent être atteintes :

- Déficit d'adaptabilité à la vie en milieu ordinaire ;
- Difficulté à entrer en relation avec autrui, par une diminution ou une disparition des habiletés sociales ;
- Difficulté dans la recherche de l'autonomie au niveau des diverses dimensions de la vie : logement, prendre soin de soi, occupations, relations sociales et communication, travail, etc.

Des fonctions altérées par les troubles psychiques¹

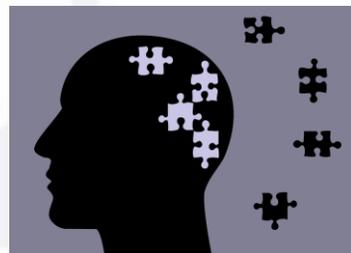
Les fonctions altérées par les troubles psychiques conduisent à des limitations d'activités et de capacités.

Les altérations de la cognition froide

- Capacité à s'organiser dans une activité habituelle : planifier, organiser, anticiper
- Capacités d'apprentissage
- Capacité à se concentrer, fixer son attention et à mémoriser

Les altérations de la cognition psychosociale

- Capacités d'empathie cognitive : savoir « se mettre à la place de l'autre » et le comprendre
- Capacités d'empathie émotionnelle : se montrer compréhensif et capable de tact et de respect
- Capacités à identifier les rôles sociaux, la signification des situations sociales



¹ <https://www.unafam.org/troubles-et-handicap-psy/handicap-psychique>



Les altérations de la motivation

- Difficulté à initier les gestes élémentaires de la vie quotidienne
- Difficulté à anticiper, à entreprendre ou à persévérer
- Difficultés à gérer le temps

Les altérations des capacités d'autoévaluation et des capacités à demander de l'aide

- Difficulté à évaluer ses capacités, à reconnaître ses limites et à les prendre en compte
- Difficulté à savoir demander de l'aide en cas de besoin et à coopérer aux soins

Les principaux besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Ne pas être bousculées, ni pressées.
- Être rassurées, entendues, prises en charge.

Recommandations en matière d'accessibilité des cabinets dentaires ¹



Que dit la loi ?

La **loi du 11 février 2005** fait explicitement la distinction entre les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques et fixe un objectif d'accessibilité à l'égard des personnes concernées par ces trois catégories de handicap.

L'accessibilité ne peut se limiter à la mise en conformité du cadre bâti. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap cognitif doit en particulier tenir compte de **l'accessibilité de l'information**.

Pour en savoir plus sur l'accessibilité de l'information :

Consulter la fiche n°6 « [Accompagner - Maintenir l'autonomie de la personne](#) »

L'accessibilité physique des cabinets dentaires



Les dispositions relatives aux 7 zones clés de l'accessibilité sont développées dans le **Guide illustré – Accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants**².

Ce guide a été publié par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales.

Pour aller plus loin : consultez la fiche n°4A « [Accessibilité physique : réussir l'accessibilité des cabinets dentaires](#) »

¹ <https://www.unafam.org/troubles-et-handicap-psy/handicap-psychique>

² Accessibilité : le guide illustré de l'accessibilité des ERP/IOP existants – https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019%2007%20guide_DHUP_erp-existants.pdf

³ Cerema – Handicaps et usages – octobre 2013



Accueillir et/ou accompagner des personnes en situation de handicap psychique

L'accès aux soins reste difficile pour les personnes avec un handicap psychique en raison de leurs **modalités particulières de communication** et **des caractères inhérents de leur pathologie nécessitant une compétence technique et humaine du soignant**.

La mise en place d'un mode de communication adapté est un préalable permettant à la personne de participer aux décisions qui la concernent et d'avoir un choix libre, éclairé et non contraint.

STOP aux préjugés

Le handicap psychique n'est pas synonyme de déficience intellectuelle.

Parlez le plus naturellement possible, sans réfléchir à chaque mot énoncé, sans élever la voix plus que de raison.

Informez la personne des actions que vous allez réaliser et assurez-vous qu'elle comprenne ce que vous faites. Accordez le temps nécessaire à la compréhension et à la mise en action. Ne brusquez pas la personne.

Quelle attitude adopter ?⁴

- **Prenez le temps d'échanger avec la personne**, d'avoir un mot pour cette dernière lors de chaque rencontre.
- **Restez à l'écoute et ne soyez jamais agacé, impatient ou agressif**. Pour cela, privilégiez une posture d'échange.
- Soyez **attentif aux messages non verbaux** que vous pouvez voir ou percevoir (manière de regarder, etc.), sachant que les troubles psychiques rendent difficile l'interprétation de ces signes.
- Tenez compte des éventuelles spécificités liées à la déficience et aux particularités de la personne.
- **Adoptez une attitude compréhensive** sans tomber dans la compassion ou l'infantilisation et soyez autant que possible à l'écoute des craintes et angoisses de la personne.
- Si la personne prend du temps pour parler, laissez-la s'exprimer jusqu'au bout et laissez-lui le temps de réaction et d'expression. Le temps d'installation au fauteuil peut être ce moment d'expression.
- Évitez de poser plusieurs fois la même question. En l'absence de réponse, la reformuler.
- Si le discours est incohérent, **recherchez une posture « neutre »** sans nier et sans alimenter ses propos.
- Ne vous formalisez pas de certaines attitudes.
- Laissez toujours à la personne la possibilité de partir et de revenir. Dans le cas contraire, le praticien peut réorienter le patient vers un consœur ou un confrère plus expérimenté(e).

Attention : Il faut faire preuve d'une vigilance accrue sur la **iatrogénie médicamenteuse** (source de comorbidité) en raison des traitements médicamenteux possibles.

² Accessibilité : le guide illustré de l'accessibilité des ERP/IOP existants – https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019%2007%20guide_DHUP_erp-existants.pdf

³ Cerema – Handicaps et usages – octobre 2013

⁴ Comprendre le handicap pour mieux accompagner un adulte en situation de handicap psychique – Handeo



Que faire en cas de crise ? Quelle attitude adopter ?⁵

- Restez calme et posé même si l'agitation de la personne est grande, et montrez-vous rassurant.
- Formulez des phrases courtes avec des mots simples.
- Tentez de focaliser son attention sur un élément environnemental (une image, un objet, un animal...) ou qui lui est familier (son entourage, son domicile...).
- Avec l'accord de la personne, mettez un tiers dans la relation ou la communication, afin de faire tomber la tension.
- Laissez toujours à la personne la possibilité de partir et de revenir.



Sensibilisation / formation de vous et de votre personnel

L'information et la formation de votre personnel permettront également de mieux accueillir et/ou accompagner une personne en situation de handicap psychique et améliorer la relation avec ce patient.

Fiche Handiconnect H20 "Handicap psychique : accompagner aux soins somatiques"

<https://handiconnect.fr/fiches-conseils/handicap-psychique-accompagner-aux-soins-somatiques>

Sensibilisation à l'accueil d'usagers en situation de handicap psychique – IFAPS du Centre Hospitalier Charles Perrens

Mieux comprendre les attitudes et les comportements des personnes accueillies afin de pouvoir ajuster son positionnement.

https://luxoges.app/IFAPS_CH_PERRENS/PAGE_Formation_Accueil/BBCAAA~j0EwHAA

Premiers secours en santé mentale – IFAPS du Centre Hospitalier Charles Perrens

Fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

https://luxoges.app/IFAPS_CH_PERRENS/PAGE_Formation_Accueil/BBCAADsAukwHAA

Approche relationnelle auprès des patients en situation de handicap psychique – URPS Chirugiens-

dentistes Nouvelle-Aquitaine - <https://www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr/wp-content/uploads/2022/12/Formation-Handicap-psychique-2023-VF.pdf>



Pour aller plus loin

Quel sens donner à certaines attitudes ou comportements ?⁶

Pourquoi les personnes handicapées psychiques semblent-elles avoir tant de mal à percevoir la réalité ?

Évitez de :

- contredire brutalement votre interlocuteur, vous risquez de susciter de l'incompréhension,
- dénigrer sa façon de voir,
- imposer votre interprétation...

Essayez de :

- respecter la personne jusqu'à admettre qu'elle ne puisse accepter tout de suite la réalité,
- lui faire une réponse du type : "Vous êtes en droit de penser cela.« ,
- continuer à faire des propositions, sans les imposer, ni décider à sa place, sauf exception et urgence naturellement... La personne doit faire sa propre expérience...

L' « angoisse », les « obsessions », qu'est-ce que cela signifie ?

Évitez de :

- porter un jugement sur les angoisses et les phobies de la personne handicapée psychique en les minimisant ou en les dévalorisant.

Essayez de :

- prendre en compte les angoisses et les phobies dans la construction des projets de la personne,
- établir une relation de confiance,
- lui proposer des repères fixes, réguliers et rassurants...

Elles se négligent. Elles semblent, parfois, indifférentes à leur corps !

Évitez de :

- répéter toujours les mêmes conseils, attitude ressentie par la personne handicapée psychique comme du harcèlement,
- prévoir des rendez-vous en début de matinée.

Essayez de :

- accepter que, pour ces personnes, l'apparence ne soit pas prioritaire,
- les informer avec gentillesse et respect quand elles n'ont pas la tenue adéquate,
- les laisser libres de faire ce qu'elles peuvent faire, en négociant des limites à ne pas dépasser,
- faire preuve de patience sans tout laisser faire,
- créer un climat rassurant...